

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lundi 4 février 2019

Contact service presse :

Amélie Roux Rubio

04 27 86 55 55 - [ars-ara-presse@ars.sante.fr](mailto:ars-ara-presse@ars.sante.fr)



# Journée nationale de la prévention du suicide

La prévention est l'enjeu majeur pour réduire les décès > l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes poursuit son engagement avec ses partenaires.

Avec plus de 900 décès recensés dans la région en 2015 (observatoire du suicide), le suicide représente 1<sup>er</sup> cause de mortalité chez les 25-34 ans. Même si la mortalité par suicide diminue dans la région - comme au niveau national - depuis 2000, des inégalités territoriales persistent. Pour l'ARS, la prévention reste un enjeu majeur pour réduire le nombre de décès.

Le 5 février est la journée nationale de prévention du suicide. À cette date, chaque année, des données régionales sont publiées et permettent de renforcer nos connaissances sur le suicide pour adapter les axes de prévention. Cette journée est aussi l'occasion d'évoquer les actions mises en œuvre par les partenaires de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes, deux témoignages présentant leurs actions concrètes.

### À CONSULTER

- [Le bulletin de l'Observatoire régional du suicide](#)
- [Le bulletin suicide de Santé Publique France](#)

### LES DERNIÈRES DONNÉES RÉGIONALES DISPONIBLES

- 1<sup>er</sup> cause de mortalité chez les 25-34 ans et la 2<sup>e</sup> cause de mortalité chez les 15-24 ans.
- Un quart des décès par suicide concerne les 45-54 ans.
- Pour les 75 ans et plus, le taux spécifique de mortalité par suicide augmente légèrement depuis 2012.
- Des taux de mortalité par suicide restent supérieurs chez les hommes.
- Les territoires les plus impactés par la mortalité par suicide sont l'Allier, l'Ardèche, la Loire, la Haute-Loire et le Puy-de-Dôme.
- La pendaison est le 1<sup>er</sup> mode opératoire quels que soient le sexe et l'âge.

## VIGILANS

*Un dispositif initié en 2018, déployé en 2019*

VIGILANS EST UN DISPOSITIF INNOVANT DE PRÉVENTION DE LA RÉCIDIVE SUICIDAIRE, QUI CONSISTE À METTRE EN PLACE UNE ORGANISATION DE RAPPEL TÉLÉPHONIQUE DES SUICIDANTS. CETTE EXPÉRIMENTATION INITIÉE DANS LA RÉGION NORD-PAS-DE-CALAIS FIN 2014, S'ÉTEND PEU À PEU À D'AUTRES RÉGIONS.

EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES UN GROUPE DE TRAVAIL PILOTÉ PAR L'ARS ORGANISE LE DÉPLOIEMENT DE VIGILANS.

### LES ACTIONS DES PRÉVENTIONS PILOTÉES ET SOUTENUES PAR L'ARS AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

En 2018, l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes a financé **16 actions de prévention du suicide** dans toute la région, pour un montant de **plus de 900 000€** :

- des **formations** de professionnels au repérage de la crise suicidaire,
- de l'animation **de réseaux de proximité**,
- des **lieux d'écoute** et d'information,
- des dispositifs **d'aide et d'écoute à distance**,
- des cellules de prévention de la **détresse de la personne âgée**,
- des dispositifs **d'accompagnement psychologique et social ou de soins** des personnes en détresse et leur entourage ou encore celles ayant fait une tentative de suicide (lieux d'écoute, associations dédiées, lignes d'écoute et prise en charge dans le champ de la psychiatrie publique ou libérale),
- un dispositif de soutien aux **personnes endeuillées après le suicide d'un proche** : le centre de prévention du suicide (CPS) de Lyon reçoit en consultation individuelle les personnes endeuillées à leur demande ou sur orientation d'un professionnel ou d'une association.



**CHRISTELLE GUERAULT**  
**IREPS**  
CHARGÉE DE PROJET  
PROMOTION ET ÉDUCATION  
DE LA SANTÉ

### *Quelles actions, l'IREPS a-t-elle mises en place ?*

Le soutien de l'ARS, nous permet d'animer 5 réseaux de professionnels en Drôme-Ardèche afin de prévenir le suicide et les conduites suicidaires des personnes vulnérables, de leur famille et de leur entourage plus ou moins proche. Par exemple, dans le cadre de l'animation du réseau santé mentale, nous les accompagnons pour intervenir auprès du public jeune. Des formations aux repérages de la crise suicidaire sont également organisées sur le territoire.

Plus largement, nous travaillons en lien avec l'ARS et l'ORS sur des projets comme l'identification des besoins des professionnels sur le territoire, le recrutement des professionnels pour la formation, le travail de plaidoyer ou encore en post-formation pour la dynamique territoriale en santé mentale.

Grâce aux financements de l'ARS, nous pouvons investir des axes de travail plus spécifiques comme la santé mentale positive, la lutte contre stigmatisation de la maladie mentale qui peut freiner le recours aux soins ou le retour à la vie citoyenne.

### *Des résultats positifs à partager ?*

L'un des résultats positifs de toutes les actions que nous avons mises en place est d'avoir réussi à rapprocher des acteurs d'horizons et de disciplines variés autour d'une thématique commune.

Il y a des partenariats qui se mettent en place grâce à nos réseaux, des acteurs qui travaillent ensemble et qui, même si ils n'appartiennent pas au milieu du soin, sont désormais identifiés comme une ressource sur leur territoire.

Dans le domaine de la santé mentale, le maillage des acteurs reste assez fragile. Beaucoup de professionnels n'ont pas toujours la possibilité de rencontrer leur partenaire du soin (notamment lorsqu'ils appartiennent à l'éducation nationale ou au secteur éducatif et social). De nombreux partenaires du soin restent frileux autour des questions de la santé mentale et du coup ne répondent pas forcément tout de suite.

**DOMINIQUE DUVERT**  
**ARAMIS**  
CHARGÉE DE MISSION  
PRÉVENTION DU SUICIDE



### *Quelles actions, ARAMIS a-t-elle mises en place ?*

L'ARS nous accompagne financièrement et humainement depuis le début de nos actions. Cela nous a permis de faire naître un réseau de psychologues, de psychiatres et d'acteurs du social très soudé.

Deux formations de formateurs ont été financées sur la région Auvergne. Le groupe se réunit régulièrement et travaille en étroite collaboration autour de la question du suicide.

Des formations vers le milieu carcéral puis à destination des professionnels exerçant auprès des personnes âgées ont également été organisées et dispensées. D'autres populations ont pu être formées, notamment les personnels de l'Education nationale et des professionnels encadrant les jeunes. Cette action a été conduite en collaboration avec l'ADEP 43 qui est en charge d'*Allo écoute ado*, structure elle aussi subventionnée par l'ARS.

Toutes ces actions ont été réalisées sous le regard expert du Docteur Courty, psychiatre, responsable de l'unité Pass-aje au CHU de Clermont-Ferrand et actrice historique de la prévention du suicide en ex-Auvergne.

### *Des résultats positifs à partager ?*

Les formations nous ont permis de créer un vrai réseau d'entraide et de déployer nos actions de sensibilisation dans toute la région. Au départ nous travaillions essentiellement sur le Puy-de-Dôme puis nous avons élargi nos actions dans l'Allier et la Haute-Loire.

ARAMIS est aujourd'hui mieux identifiée et reconnue comme un acteur à part entière de la prévention du suicide. Elle participe en collaboration avec l'ADEP 43 à créer du lien quotidiennement avec les acteurs du réseau. Tout cela a demandé beaucoup de temps et de travail : identifier les professionnels, trouver des formateurs, contacter les structures susceptibles d'être formées, leur expliquer les tenants et les aboutissants de la formation, et surtout faire en sorte que tous les acteurs de la prévention travaillent ensemble.

Constater qu'en dehors de nos 4 rencontres annuelles, les participants ont maintenant le réflexe de se contacter pour résoudre ensemble des problématiques me remplit alors de satisfaction, et montre la vraie plus-value de ce travail de longue haleine.

L'ARS a lancé il y a deux ans, un groupe de travail avec de nombreux acteurs impliqués dans la prévention du suicide en Auvergne-Rhône-Alpes. Nos rencontres pour imaginer, construire et développer des actions sur le terrain, et les articuler entre elles, ont été d'une grande richesse.

C'est précieux quand les financeurs sont là pour partager la réflexion et apporter leur expertise !

Une des grandes réussites a été de rapprocher le milieu médical de celui du social pour faciliter le repérage de personnes en difficulté et leur proposer un parcours de soins clair et complet.

Les rencontres initiées par l'ARS depuis la création de la « grande région » portent leurs fruits. Elles permettent non seulement d'optimiser nos projets mais aussi d'avoir une vision plus étendue des actions de prévention du suicide. Ce qui favorise l'évolution de nos pratiques.

### ***Quels projets vont rythmer l'année 2019 ?***

Développer des actions de prévention dans le Cantal est une priorité. L'ARS nous appuie pour développer la prévention dans ce département et identifier les personnes ressources.

En 2019, l'ARS va mettre en place un nouveau format de formations pour aider les professionnels à passer plus facilement du repérage à la prise en charge thérapeutique. Ces formations seront plus adaptées aux compétences de chacun pour qu'il n'y ait pas de confusion des rôles et que chaque personne ait sa place dans le système de prévention. Il y a des personnes qui repèrent, d'autres qui accompagnent, et d'autres qui soignent : toutes sont indispensables et complémentaires.